

Exemple d'annonce sur www.elogement.regioncentre.fr

Résidence Jeunes actifs

0 Place de la Résistance
18700 AUBIGNY-SUR-NERE



Public(s) accueilli(s)

Apprenti(e)/Contrat de professionnalisation
Stagiaire
Etudiant(e)
Mineur(e)
Femme
Homme

Commentaires : Egalement, personne en période d'essai sur CDI ou CDD 6 mois maximum
Age : avoir entre 16 et 25 ans.

Logements proposés

Tous les logements sont meublés

Studios

Type de séjour

Au mois

Commentaires : Au mois minimum.

Informations tarifaires

Logement 1 (au RDC) : 27,10 m² ; loyer 280 € ;
caution 280 €
Logement 2 (au RDC) : 28,69 m² ; loyer 280 € ;
caution 280 €
Logement 3 (à l'étage) : 25,95 m² ; loyer 280 € ;
caution 280 €
Logement 4 (à l'étage) : 31,32 m² ; loyer 320 € ;
caution 320 €
Logement 5 (à l'étage) : 25,17 m² ; loyer 280 € ;
caution 280 €

Electricité et eau facturés sur consommation réelle.

*Selon votre situation, les tarifs peuvent différer,
contactez l'hébergeur pour plus de précisions.*

Public(s) accueilli(s)

Apprenti(e)/Contrat de professionnalisation
Stagiaire
Etudiant(e)
Mineur(e)
Femme
Homme

Commentaires : Egalement, personne en période d'essai sur CDI ou CDD 6 mois maximum
Age : avoir entre 16 et 25 ans.



SEPTEMBRE 2016

www.aubigny.net

PARTICIPONS TOUS

**AU RECRUTEMENT
DANS NOS ENTREPRISES !**



Mairie d'Aubigny sur Nère
Place de la Résistance
18700 Aubigny sur Nère
TÉL 02 48 81 50 00

ipns

Informations municipales

Participons tous au recrutement dans nos entreprises !

L'offre de logement à destination de jeunes stagiaires, apprentis, ou encore personnes en contrat à durée déterminée ou en période d'essai, fait cruellement défaut sur notre territoire.

La Commune d'Aubigny vient d'aménager 5 logements meublés mais cela ne suffit pas à répondre à la demande. Nos entreprises locales se heurtent régulièrement à l'impossibilité de recruter un nouveau collaborateur ou d'accueillir un jeune stagiaire ou apprenti, faute d'hébergement, ce qui nuit au développement de notre territoire.

Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant ou d'une chambre meublée sur la commune, ou sur une commune alentour, n'hésitez pas à le signaler auprès de votre Mairie. Les services municipaux, qui reçoivent de nombreuses demandes, pourront relayer l'information ou donner vos coordonnées aux personnes intéressées afin qu'elles puissent prendre contact directement avec vous.

De plus, l'offre de logement peut être publiée sur le site www.elogement.regioncentre.fr qui recense l'ensemble des hébergements susceptibles d'accueillir les jeunes en formation. Une simple convention avec la Région Centre permet d'y déposer son annonce (voir ex. au dos)

Dans le cas où votre logement nécessiterait des travaux de réhabilitation pour être loué, je vous rappelle qu'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été mise en place par le Syndicat de Pays Sancerre-Sologne que vous pouvez contacter (02-48-73-99-01) pour obtenir tous les renseignements sur les aides susceptibles d'être attribuées dans le cadre de cette opération.

Chacun détient une part dans l'évolution de son environnement, ne restez pas en dehors de la vie de votre commune, devenez en acteur !

Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère,
Présidente du Syndicat du Pays Sancerre-Sologne

Informations sur le logement à louer à déposer à la mairie d'Aubigny sur Nère

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse du logement :

Descriptif du logement :

Remarques:

Montant du loyer (facultatif)

Contacter le propriétaire pour le loyer

